



Formation Sécurité et Seniors

13 septembre 2017

La population « seniors » recouvre des réalités très diverses (âge, genre, degré d'autonomie, santé physique et mentale...) avec des besoins de prévention et de sécurisation qui lui sont propres, dans l'espace privé comme public. Si la victimation des seniors est difficile à appréhender, ces derniers peuvent néanmoins facilement apparaître comme des cibles faciles du fait de leur faiblesse physique ou de leur méconnaissance de certains risques, tel que le vol par ruse ou les escroqueries (démarchage abusif, escroquerie sur internet). Même s'il n'est pas toujours étayé par des faits, le sentiment d'insécurité est important au sein de cette population et peut entraîner un repli sur soi ainsi qu'un retrait de l'espace public. En outre, les répercussions psychologiques -stress, angoisse de sortir seul du domicile- pour les victimes de délits sont importantes même s'il a peu de conséquences physiques.

Les autorités locales représentent le niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, elles sont donc en première ligne pour apporter des réponses aux besoins de la population. À cet égard, le FFSU propose la formation « Sécurité et Seniors » afin de soutenir les collectivités locales dans l'intégration des seniors dans leurs politiques de sécurité en accordant une attention particulière à leurs besoins en matière de prévention et de sécurisation.

Cette formation s'appuiera sur les travaux menés au niveau européen dans le cadre d'un groupe de travail composé de collectivités territoriales et coordonné par le Forum depuis deux ans. La formation mettra également en lumière les pratiques recensées à l'occasion du Prix Prévention de la Délinquance 2016 dédié à ce thème.

Connaissances et compétences à acquérir :

- Compréhension des problématiques de sécurité réelles et ressenties, particulières à la population senior, au niveau français et européen.
- Connaissance des pratiques européennes visant à protéger la population senior et des outils développés à l'échelle européenne et à l'échelle locale (présentation de différents dispositifs et actions).
- Identification des partenaires à mobiliser sur cette problématique.
- Capacité à intégrer les enjeux spécifiques à cette population dans les actions et politiques de sécurité et de prévention (visites/marches exploratoires ; élaboration d'un diagnostic local ; mobilisation des acteurs locaux ; renforcement de la capacité d'agir des seniors).

Programme :

9h-9h30	Accueil café
9h30-10h	Introduction : le bien-être et la sécurité des seniors, une priorité des autorités locales <i>Elizabeth Johnston, Déléguée Générale des Forums européen et français pour la Sécurité Urbaine</i>
10h - 10h30	Tour de table des participants : présentation des enjeux locaux et attentes vis-à-vis de cette formation
10h30 - 10h45	<i>Pause-Café</i>
10h45 - 11h30	Problématiques et enjeux particuliers à la population senior dans les villes : l'expérience du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
11h30 - 12h30	Difficultés de cohabitation dans les quartiers : exemples d'actions de re-création des liens entre jeunes et moins jeunes
12h30 - 14h	<i>Déjeuner</i>
14h00-15h00	Des enjeux de sécurité des seniors dans la ville : une thématique transversale au sein des politiques locales <i>Expériences des villes membres du groupe de travail sur la population seniors du Forum Européenne pour la Sécurité Urbaine</i>
15h-15h30	Des expériences européennes : initiatives de lutte contre le sentiment d'insécurité et la promotion de la participation des seniors dans la ville <i>Pilar De La Torre, Chargée de Mission Forum Européen pour la Sécurité Urbaine</i>
15h30 - 15h45	<i>Pause-Café</i>
15h45 - 16h45	Travail en groupes sur la mise en place d'une politique sécurité et seniors <i>Réflexions sur les enjeux ; les partenaires à mobiliser ; les liens avec les autres politiques publiques ; les obstacles</i>
16h45 - 17h	Conclusions

Tarifs :

Tarifs adhérents :

Collectivité de moins de 30 000 habitants : 250€

Entre 30 000 et 100 000 habitants : 290€

Entre 100 000 et 200 000 habitants : 320€

Plus de 200 000 habitants : 350€

Tarifs non adhérents :

Collectivité de moins de 30 000 habitants : 340€

Entre 30 000 et 100 000 habitants : 390€

Entre 100 000 et 200 000 habitants : 430€

Plus de 200 000 habitants : 470€

Association : 250€

Contact :

daurat@efus.eu

Avec le soutien :



cget

